

# COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

## **Le maire d'Acton Vale se rétracte et s'excuse auprès de la profession vétérinaire pour les propos tenus sur les ondes de Radio-Canada**

**Saint-Hyacinthe, le 11 mars 2016** – En entrevue à Radio-Canada, le 8 février dernier, le maire d'Acton Vale, M. Éric Charbonneau, avait indiqué qu'étant donné qu'il y avait pénurie de médecins dans sa région « Les gens sont rendus au point où ça va plus vite se faire soigner chez le vétérinaire, il nous donne une prescription. C'est là qu'on est rendu en région. » Ces propos ont fait sursauter les journalistes qui ont immédiatement contacté l'Ordre des médecins vétérinaires, le Collège des médecins et l'Ordre des pharmaciens du Québec.

Dans une missive transmise à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, le 8 mars dernier, le maire d'Acton Vale, M. Éric Charbonneau, confirme qu'aucun médecin vétérinaire n'est en cause et qu'aucun médecin vétérinaire n'a commis un acte ne relevant pas de son champ d'activité et soumet ses excuses.

Dans sa missive, le maire d'Acton Vale précise : « Je suis désolé que mes propos aient pu être interprétés différemment du message que je voulais livrer. En effet, j'ai simplement voulu souligner le fait que les gens du monde rural, faute de soins de proximité, prenaient les moyens à leur disposition pour se soigner. Il n'était nullement mon intention de ternir la profession. Ma dénonciation visait le risque que cela peut occasionner pour les gens de prendre des médicaments qui ne leur sont pas destinés. Pour moi, le véritable préjudice vise le fait que les citoyens vivent autant de difficultés à obtenir des soins à proximité de leur domicile, et ce, dans un délai raisonnable. »

Pour sa part, le président de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, le Dr Joël Bergeron déplore les propos tenus pour frapper l'imaginaire et qui mettent en cause des professionnels, car cela sème la confusion et la méfiance auprès du public. Plusieurs médecins vétérinaires de la région d'Acton Vale ont été profondément secoués par les propos tenus et ils ont rapidement contacté l'Ordre afin de confirmer qu'en aucun cas ils n'outrepassent leur champ d'exercice. « L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec exerce un contrôle très serré de ses membres afin d'assurer la qualité de l'exercice et la protection du public. Les médecins vétérinaires du Québec sont professionnels, responsables et compétents et bien qu'occasionnellement les médias font état de propos laissant croire que les humains souhaiteraient se faire soigner chez

les médecins vétérinaires pour la rapidité du service, dans les faits il n'en est rien et aucun médecin vétérinaire ne s'est aventuré dans le champ d'exercice de la médecine humaine, de près ou de loin. »

Pour visionner le reportage du 9 février 2016, diffusé sur les ondes de Radio-Canada, à ce sujet, [cliquez ici](#).

### **À propos de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec**

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est un organisme, constitué en vertu du Code des professions du Québec et de la Loi sur les médecins vétérinaires, qui regroupe près de 2 500 médecins vétérinaires au Québec. Son mandat est d'assurer la protection du public en faisant la promotion d'une médecine vétérinaire de qualité qui vise l'amélioration du bien-être des animaux et le maintien de la santé publique.

-30-

Source :  
Madame Patricia Noël, Service des communications  
Ordre des médecins vétérinaires du Québec  
Tél. : 450 774-1427, poste 238  
1 800 267-1427, poste 238